



CULTURES EN GRÈVE



Gazette n°2

La culture continue de lutter !

Suite au tout premier numéro de la Gazette "Cultures en Grève", qui est née des luttes de la rentrée, on s'est dit qu'il fallait continuer de montrer les luttes que vous êtes plusieurs à porter !

Parce que ça donne de l'espoir et de la joie !

Parce que le collectif est notre force !

Et parce que la lutte paie !

Voici donc le 2ème numéro, un peu plus long grâce aux camarades et sections qui y ont participé ! Et retrouvez aussi quelques infos de la vie de notre syndicat.

On le rappelle, **cette gazette est à nous toutes**, donc n'hésitez pas à y participer, proposer des articles, remonter des infos etc.

Un an de grève aux musées Moreau et Henner : la lutte continue ! Pourrissement organisé.

Depuis octobre 2024, les agent-es d'accueil et de surveillance des musées Gustave Moreau et Jean-Jacques Henner sont en grève reconductible pour exiger le respect de leurs conditions de travail, des effectifs suffisants et l'égalité entre titulaires et contractuel-les.

En réponse, la direction a choisi la répression plutôt que le dialogue : convocations « pré-disciplinaires », menaces, refus de moyens syndicaux, externalisation du service d'accueil pour remplacer les grévistes, suppressions de postes, non renouvellement de camarades contractuel.les syndiqué-es et grévistes (dont un cas après 19 contrats en 5 ans) et un silence assourdissant face aux faits de racisme signalés...



Après des mois de mobilisation, une réunion au ministère de la Culture en mai 2025 a reconnu la légitimité de ces revendications. Pourtant, sur le terrain, le bilan est catastrophique. Le sous-effectif résultant de ces décisions a entraîné des fermetures successives au musée Moreau, une situation qui ne semble pas émouvoir la direction ou la tutelle.

Les agent-es des deux musées travaillent désormais davantage avec moins d'effectifs et sous un néo-management importé du privé, obsédé par la rentabilité et la surveillance permanente, le tout avec l'approbation implicite de la tutelle qui se dérobe à ses responsabilités. Tout laisse penser à un pourrissement délibéré destiné à décourager et, à terme, de pousser au départ les agent-es les plus engagé-es.

La tutelle et la direction doivent enfin assumer leurs responsabilités et arrêter de se renvoyer la balle. Les agent-es, elleux, resteront mobilisé-es jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites !

Action menée au Palais de la Découverte le 12 octobre

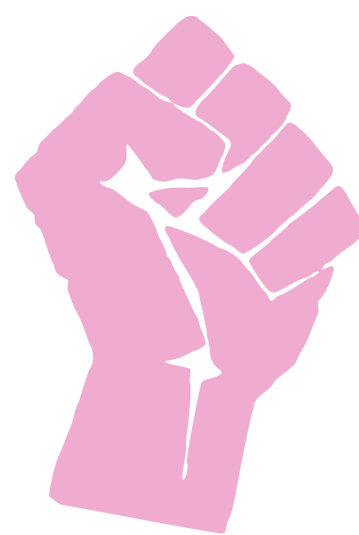
Depuis 4 mois les personnels d'Universcience se mobilisent pour sauver le Palais de la Découverte. Cette institution de culture scientifique, fondée sous le front populaire, est aujourd'hui menacée par l'appétit du luxe et du Grand Palais. Iels ne lâchent pas l'affaire et continuent de défendre la culture scientifique. Le 12 octobre, à l'occasion de la fête de la science, deux grandes banderoles ont été déployées dans la rotonde du Palais d'Antin à l'aide de ballon d'hélium.





Contre l'extrême droite

la grève !



Lundi 6 octobre 2025, la Nuit du Bien commun a été annulée grâce aux salarié·es intermittent·es grévistes et à l'intersyndicale CGT Spectacle, STAA et STUCS, CNT-SO et SUD Culture Solidaires.



**“ La culture elle est à qui ?
Elle est à nous ”**

Créées par Pierre Édouard Stérin, milliardaire français proche des milieux réactionnaires et conservateurs français, les Nuits du Bien Commun sont des galas de charité au profit d'associations qui viennent en aide aux enfants ou à des personnes dans le besoin.

Mais quand on gratte un peu, le vernis s'écaille et on découvre la nébuleuse mise en place par le milliardaire d'extrême droite. Il tisse sa toile à travers son projet Périclès, le réseau Atlas, et sa fondation.

Son projet : unir l'ensemble des droites pour parvenir à mettre au centre de l'ensemble des institutions politiques locales et nationales son projet de société réactionnaire.

Quoi de mieux que la culture pour véhiculer ses idées anti-ivg (pro-vie), anti-immigration, évangélistes ou catholiques intégristes.

Ces soirées sont des occasions en or, offertes aux mécènes d'extrême-droite pour exercer leur influence et défiscaliser leurs fortunes.

Devenu trop encombrant, Stérin s'est retiré officiellement des Nuits du Bien Commun, mais reste actionnaire et très impliqué dans la société Obole – un groupuscule de startup d'extrême droite – qui produit et finance ces soirées.

Sous couvert de « bien commun », le modèle proposé est le financement de certaines associations choisies par intérêts privés et politiques, pendant que le milieu associatif et les services publics sont étouffés par les coupes budgétaires du gouvernement.

Nous nous opposons à un modèle fondé sur une charité choisie par les plus riches au détriment des intérêts collectifs.



Cette victoire nous rappelle la force de l'union intersyndicale et la force de l'organisation des travailleuses sur leurs lieux de travail.

Même précaires, nous pouvons utiliser notre droit de grève car toustes ensemble, nous pouvons les faire plier !

Cette victoire doit en appeler d'autres.

C'est pourquoi nous appelons nos professions à continuer la mobilisation partout et tout le temps, surtout face à l'extrême droite et notamment sur les prochaines soirées voulues par Stérin : que ce soit celles des Nuits du Bien Commun, mais aussi les spectacles La dame de pierre et Les Murmures de la cité.

Le prochain événement des Nuits du Bien Commun, aura lieu le 4 décembre à Paris !

Tu fais quoi le 4 décembre ?





SOUTIEN AUX TRAVAILLEUSEUSES DU LOUVRE



Le Louvre : le casse du siècle n'est pas forcément celui qu'on croit !

Le dimanche 19 octobre 2025 a eu lieu un incroyable cambriolage au musée du Louvre.

Incroyable ? Pas tant que ça.

Des alertes ignorées

En effet, depuis des années, SUD Culture Solidaires - comme les agent-es - alertent sur les aberrations et défauts de sécurisation du musée. Avant d'être un lieu de visites, le **Louvre est un lieu de conservation des œuvres et du patrimoine**. C'est notamment ce qu'a rappelé la section SUD Culture du Louvre lors de sa rencontre avec la cour des comptes en 2025 ou encore après la grève du 16 juin 2025, lancée par des agent-es. Cette grève avait donné lieu à une compilation et une synthèse de doléances des agent-es. Y étaient dénoncées à la fois les conditions de conservations des œuvres mais aussi les conditions de travail et d'accueil du public plus largement.

Doléances auxquelles la Direction n'a pas répondu, si ce n'est en proposant de repeindre les salles de repos !!

Ce cambriolage arrive dans un contexte de tensions fortes au sein du musée. 15 jours avant, une agente a été agressée par une visiteuse dans la salle de la Joconde. Plus largement, **l'externalisation de nombreuses tâches dans le musée s'accompagne de difficultés de coordination entre les divers acteurs du musée.**

Ce cambriolage met en lumière les choix contestables de la Direction en matière de gestion : les nombreux travaux autour du musée dont les agent-es ne sont plus suffisamment informé-es, le développement d'événements de type VIP gérés par des entreprises possédant une moindre maîtrise des règles de sécurité et la multiplication des entreprises sous-traitantes mettent les agent-es en difficulté pour identifier les individu-es habilités à intervenir dans le musée ou ses abords.

Une gestion aggravante

A ce cambriolage déjà traumatisant pour les personnel·les du musée, les intervenant-es extérieurs et les visiteuses s'ajoute une gestion calamiteuse de la situation par la direction prête à rouvrir dès le lundi matin sans même avoir fait un point d'étape avec l'ensemble des équipes.



C'est la mobilisation de nos collègues et camarades d'accueil et de surveillance qui a permis que le musée ne puisse rouvrir le lundi et que la Direction ait à s'expliquer devant l'ensemble des agent-es de l'établissement.

En dépit des remerciements soutenus de la Directrice du musée Mme Laurence Des Cars, le discours de la Direction est simple : aucune erreur n'a été commise ; le dispositif a fonctionné au mieux ; le renouvellement des équipements de sécurité est en cours. Le sous-effectif ? Circulez, y a rien à voir !

En somme, il est urgent de ne rien faire !

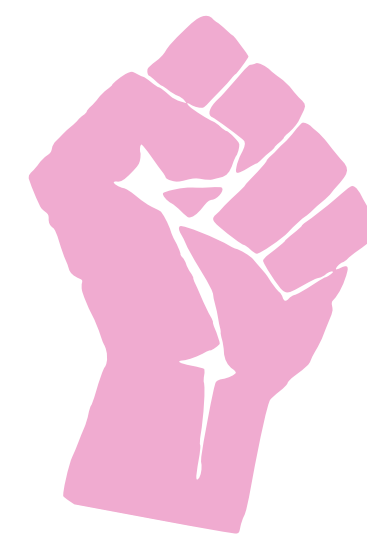
C'est pourquoi SUD Culture Solidaires continuera à agir dans les jours et les mois qui viennent pour que ne soit pas enterré ce qui vient de se passer.

Défendons notre patrimoine !

La question de la conservation et la sécurisation des œuvres et du patrimoine national concerne l'ensemble des sites publics. **Depuis dimanche 19 octobre, les sections de SUD Culture Solidaires n'ont cessé de rappeler les alertes qui ont été faites et réclament des audits sur nombre de sites publics.**



INTERVIEW



Interview avec T. ancien agent d'accueil chez Marianne International, au Palais de la porte Dorée : retour sur le phénomène de l'externalisation dans les Musées et les actions en justice menées notamment par SUD Culture Solidaires.



Peux tu nous dire ce qu'est l'externalisation dans les Musées ?

L'externalisation dans les musées est un phénomène qui dure depuis pas mal de temps et qui s'est beaucoup intensifié ces dernières années.

Pour faire un historique un peu grossier, on peut dire que ça part d'une **doctrine qui nous vient des États-Unis, qui s'appelle le New Public Management**, qui date des années 80 et qui explique que l'État doit se recentrer sur ses fonctions régaliennes, sur ses missions principales, et donc déléguer tout le reste au secteur privé.

En France, ça s'est traduit par différentes lois. On peut mentionner les circulaires d'Alain Juppé en 1995, la LOLF en 2006 (Loi Organique relative aux Lois de Finances), la RGPP en 2007 (Révision Générale des Politiques Publiques), la Loi de transformation de la fonction publique en 2019... Des directives différentes qui visent toutes, **en gros, à réduire le nombre de fonctionnaires**, clarifier les finances de l'État, mais **surtout déléguer une majorité des missions au secteur privé**. Dans les musées, ça a commencé par les services de la sécurité, du nettoyage, puis il y a eu les métiers de l'accueil du public, et maintenant on voit jusqu'à la médiation culturelle. On prétend externaliser pour que les musées se recentrent sur leur cœur de mission. Mais si l'accueil du public et la médiation, ne sont plus les missions principales d'un musée, alors il reste quoi ?



Quelles sont les conséquences pour les salarié.es ?

L'externalisation a créé une précarisation des personnes, qui ne sont plus embauchées directement par les institutions mais par des prestataires privés dont le seul objectif est le profit.

On compte **4 ou 5 grosses agences, qui se partagent tous les appels d'offres** : Marianne International, Musea, Penelope, CityOne... pour les métiers de l'accueil du public. Et ensuite pour la médiation culturelle, ça va plutôt être des agences comme Des Mots et des Arts, Musea et Magma Cultura.

Le but de ces agences, bien sûr, est de se faire un maximum d'argent. D'ailleurs le Directeur de Marianne International, Alain Chalon, le disait lui-même dans une interview en 2016, lors du Salon International des Musées : "L'externalisation permet également une souplesse dans la gestion des plannings, une plus forte amplitude dans les horaires d'ouverture, une expertise dans la sécurité ou le traitement statistique de la billetterie. Elle ne doit pas, en revanche, être choisie par souci d'économies. L'écart financier n'est pas si important entre une gestion interne et externe".

C'est normal, ces entreprises se font des marges ! C'est ça qui est scandaleux, **ça coûte plus cher pour les musées d'externaliser ces missions d'accueil, mais ça leur permet de ne pas avoir à gérer la masse salariale** : les absences, les revendications, les demandes de congés payées, les arrêts maladie, les grèves, la contestation, etc. **Tout est tiré vers le bas.** Dans ces agences, les salaires sont minables, on est rarement au-dessus du SMIC, avec très peu de contrats à temps plein. Il n'y a aucune possibilité d'évolution de carrière, pas de sécurité, pas de travail majoré le dimanche, on est fliqué-es en permanence...



Au niveau des contrats, il peut y avoir des CDI, c'était mon cas au Palais de la Porte Dorée. Mais il y a surtout énormément de CDD, voire CDD d'usage (CDDU). Pour rappel, ce sont des CDD qui sont censés être faits pour des besoins ponctuels, et sans indemnité de fin de contrat.

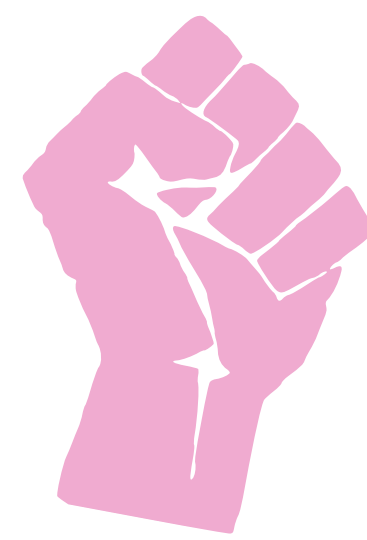
Mais à Sud Culture on observe un grand nombre d'abus. Il y a énormément de CDDU qui ne sont plus du tout pour des besoins ponctuels... Le pire du pire, ce sont les personnes que l'on force à se mettre en auto-entrepreneuriat. C'est arrivé au Palais de la Porte Dorée et à la Fondation Cartier. Presque tous les guides en CDD se sont fait-es remercier et on a filé leurs postes à un prestataire, en leur demandant de se mettre en auto-entrepreneuse et de postuler auprès du prestataire pour être repris.

En plus de la précarité, les agent-es d'accueil externalisés n'ont quasiment aucune formation. On peut se retrouver posté-e dans un musée sans le connaître, sans avoir vu les expositions, sans même connaître le bâtiment.



INTERVIEW

Suite...



Il y a même ce qu'on appelle des **"agent-es volant-es"**, qui **vont passer d'un musée à l'autre pour combler les trous de planning**. Ils peuvent être le matin au Musée Picasso et l'après-midi au Muséum d'Histoire Naturelle. Bien sûr, ils et elles ne sont pas en mesure de bien répondre aux questions du public, de bien l'accueillir. "Où sont les ascenseurs ? Est-ce que les toilettes sont fermées ? Combien coûte le billet jumelé ?"

Du coup, **on se retrouve face à la frustration des visiteurs et cela créer des situations de conflit.**

Ça crée aussi une **grande inégalité entre les salarié-es d'un même lieu**, parce que souvent dans ces institutions, il y a encore des personnes embauchées en interne pour faire les mêmes tâches. C'est-à-dire qu'au même poste, vous pouvez avoir un-e salarié-e internalisé-e, avec un statut bien meilleur et un-e salarié-e externalisé-e, qui va dépendre de conventions collectives aberrantes. Par exemple, à Marianne International, c'est la convention collective de l'événementiel, avec les dimanches non-majorés. Chez Muséa, ça va être la convention collective des parcs d'attraction...

L'externalisation, c'est aussi un moyen d'empêcher les gens de se fédérer. Et ça, on l'a observé très concrètement quand on essayait de porter des revendications très terre-à-terre sur des améliorations de salaire ou même sur du fonctionnement au travail. C'est systématique. Cette situation crée un turn-over permanent, c'est donc très difficile pour les gens d'améliorer leurs conditions de travail, de réussir à engager une lutte etc. On a beaucoup de mal à entrer en contact les un-es avec les autres et à prendre conscience qu'on vit des situations similaires.



En quoi consiste les actions en justice et pourquoi les avoir faites ?

En octobre 2024, six plaintes au pénal ont été déposées. Avec Sud PTT, Solidaires et deux cabinets d'avocat-es. On a attaqué sur le plan judiciaire. C'est le moyen de mettre la lumière sur ce système d'abus et dénoncer la situation qui se généralise dans les établissements culturels.

L'externalisation est très encadrée.

Ce n'est pas de l'intérim où l'on peut mettre du personnel à disposition d'un employeur. Dans l'externalisation, ou prestation de service, on confie une activité entière à une entreprise extérieure. Les salarié-es travaillent pour cette entreprise prestataire, qui garde la responsabilité de l'organisation du travail. **Normalement, le recours à la sous-traitance a pour objectif de trouver une compétence extérieure, qui n'existe pas dans l'établissement, pour réaliser une tâche précise. Pourtant, dans tous ces musées, on observe que les compétences existent déjà en interne** (comme je disais, il y a des agent-es qui effectuent les mêmes tâches que les prestataires).

On peut prouver un transfert du lien de subordination de l'entreprise prêteuse (le musée) vers l'établissement utilisateur (prestataire).

Cette situation est **en complète illégalité et relève alors d'un délit**, celui de **prêt de main d'œuvre illicite et de marchandage**.

On a réuni plein de preuves à plein d'endroits et déposé quatre premières plaintes contre :

- Le Palais de la Porte Dorée et la société Marianne International
- Le Louvre et la société Muséa
- Le MUCEM et la société Pénélope
- La Bourse du Commerce (Fondation Pinault) et la société Marianne International



En quoi ces actions peuvent elles faire bouger les choses ?

On a eu une très bonne couverture médiatique avec des enquêtes dans Libération, Médiapart, le Monde... qui a permis à plein d'agent-es d'accueil de témoigner de leurs conditions de travail, des abus et de la souffrance qu'ils et elles vivent au quotidien.

Grâce à cette médiatisation, de nombreux-ses salarié-es se sont rapproché-es de SUD Culture Solidaires pour dénoncer des situations similaires.

On a pu réunir suffisamment d'éléments pour déposer deux nouvelles plaintes, en septembre 2025, contre :

- Le Muséum National d'Histoire Naturelle et la société Musea
- Radio France et la société Marianne International

Cette accumulation montre l'ampleur du phénomène.

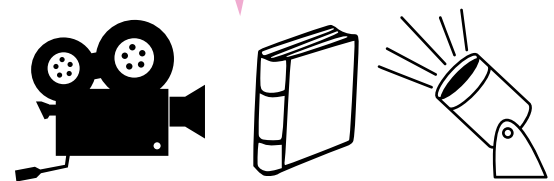
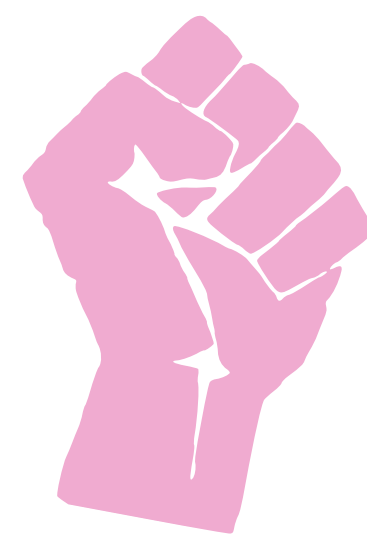
Une enquête a été confiée à la gendarmerie, via l'Office Central de Lutte contre le Travail Illégal, ainsi qu'à l'Inspection du travail. **On est content-e parce que c'est pris très au sérieux et il faut que notre action permette de mettre fin à ces pratiques.**

On attend maintenant la fin de l'enquête. Les agences risquent gros. Au-delà des amendes, il y a la sanction de ne plus pouvoir répondre à des appels d'offres pendant plusieurs années... Et **pour les salarié-es, d'un point de vue individuel, il y aurait une possibilité de demander une requalification de nos contrats ou une indemnisation pour le traitement subi, et les avantages qu'on aurait eu si on avait été embauché-es directement en interne.**

Mais pour nous, quelle que soit l'issue juridique, c'est aussi un tremplin pour faire parler de nos situations et nous fédérer entre nous. Les salarié-es de Muséa ont créé une section syndicale chez SUD Culture. On sent que **les travailleuses commencent à se parler, que tout ça est en train de bouger.**



AGENDA-INFOS



Rencontres de branches du 3 au 5 novembre

Les branches du Spectacle vivant, du Cinéma et des Métiers du livre organisent 3 journées de rencontres à la bourse du travail de Saint Denis les 3, 4 et 5 novembre 2025. (sur inscription)

L'idée est de poursuivre la structuration de ces 3 branches dans le syndicat, de partager les outils, de créer du revendicatif, de réfléchir à la lutte contre l'extrême droite dans notre champ culturel, mais aussi de s'approprier collectivement les nouvelles représentativités de SUD Culture Solidaires dans les conventions collectives du Cinéma, du Spectacle vivant et de la Librairie.

La soirée du 04 novembre sera une soirée ouverte à toutes, avec une projection échanges autour du film de David Bingong *'Les Voyageurs'*, suivi d'un apéro en solidarité avec les mineur·es isolé·es et les exilé·es partir de 19h à la bourse d'Aubervilliers. (cagnotte prix libre) Venez nombreux·ses !

BRANCHE SPECTACLE VIVANT
BRANCHE CINÉMA
BRANCHE MÉTIERS DU LIVRE

Union locale
SUD Solidaires
Aubervilliers

NOV

Mardi

04

SOIRÉE SOLIDARITÉ
avec les mineurs isolés et les exilés

PROJECTION – ÉCHANGES SUIVI D'UN APÉRO SOLIDAIRE

Rdv à la Bourse du travail d'Aubervilliers
à partir de 19h

Les voyageurs
David Bingong
Cameroun, Espagne | 2025 | 60 min

VENEZ NOMBREUX-SES

cagnotte prix libre pour les collectifs en lutte

Bourse du travail d'Aubervilliers
1 rue des 21 appelés



Formations de SUD Culture et du Cefi de Solidaires

Pour t'inscrire : formation@sud-culture.org

Rencontre des référent·es Violences et Harcèlements Sexuels et Sexistes (VHSS) du 20 au 21 novembre, organisée par SUD Culture.

Deux journées d'échange entre les référent·es VHSS ou les camarades sensibilisé·es sur ces questions accompagné·es par l'expertise d'une avocate pour clarifier le cadre législatif : définitions, obligations, rôle de la personne référente pour mieux identifier et illustrer des situations à risque et comprendre les impacts organisationnels et humains des VHSS.

CSE - de 50 salarié·es du 4 au 6 novembre, organisé par le Cefi de Solidaires

Comprendre les rôles principaux du syndicat dans l'instance CSE du privé. Connaître le fonctionnement et les attributions du CSE pour les entreprises de moins de 50 salarié·es. (3 jours)

Comment agir syndicalement contre les LGBTQI+phobie - 18 et 19 décembre, organisé par le Cefi de Solidaires

Cette formation a pour objectif de lutter contre les LGBTQI+phobies, valeurs de Solidaires et faisant partie du rôle des représentant·es du personnel. Quelles en sont les manifestations et les mécanismes essentiels pour notre compréhension ? Comment les prendre en charge syndicalement ?

Visibilisons nos luttes pour leur donner encore plus de force !

Participez à la Gazette de grève et continuez à nous envoyer vos photos, compte-rendus, tracts...